Clarifier les droits sur votre logo, vos textes et vos visuels

Vous avez payé un logo, des textes ou des photos pour votre entreprise. Pouvez-vous les modifier, les utiliser dans une publicité ou les confier à une autre agence ? Clarifiez les autorisations et les fichiers à récupérer.



Un fichier et une autorisation vont ensemble.

Le paiement, les droits et les fichiers répondent à trois questions différentes. Préparez-les ensemble pour pouvoir réutiliser vos créations.

QUATRE REPÈRES POUR VOS CRÉATIONS

01 **Identifier les droits**

Qui peut autoriser les usages ? Faites confirmer les accords entre votre prestataire et les créateurs.

02 **Décrire les usages**

Supports, publicité, adaptations, durée, territoires et reprise par une autre agence : écrivez vos besoins.

03 **Vérifier ce qui vient d'ailleurs**

Photos, polices, personnes et IA ont leurs propres conditions. Une permission ne garantit pas une exclusivité.

04 **Préparer la remise**

Réunissez les fichiers utiles, les licences et les accords. Testez les fichiers avant de clôturer la mission.

POINT D'ATTENTION

Un fichier modifiable ne donne pas tous les droits. Une cession ne crée pas de droits inexistants, notamment sur un résultat d'IA.

VOTRE PREMIÈRE ACTION

Commencez par votre logo ou une photo.

Retrouvez son origine, le fichier et l'accord couvrant son usage. Vous trouverez dans l'article en ligne un accord d'utilisation, une cession de droits et un inventaire à adapter.